



Places de garde subventionnées dans les garderies et les services de garde d'enfants en résidence privée agréés

Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing (CASSDN) Services à l'enfance

C.P. 750, 200, rue McIntyre Est, 3^e étage
North Bay (Ontario) P1B 8J8

Téléphone : (705) 474-2151

Sans frais : 1-877-829-5121

Télécopieur : (705) 474-8985

Site Web : www.dnssab.on.ca

RÉGIONS DESSERVIES

North Bay
Nipissing Ouest
Mattawa
Temagami
South Algonquin

QUE SONT LES PLACES DE GARDE SUBVENTIONNÉES?

Le Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing (CASSDN) offre une aide financière aux familles admissibles qui font appel à des services de garde agréés.

QUI EST ADMISSIBLE?

Les familles qui présentent une demande de place de garde subventionnée peuvent être admissibles à une aide financière. Communiquez avec les Services à l'enfance du CASSDN au **(705) 474-2151** pour obtenir plus de renseignements.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q. Ma famille est-elle admissible?

R. Si votre enfant a moins de 12 ans, que vous fréquentez l'école, que vous travaillez ou que votre enfant a été orienté par un tiers, vous pourriez être admissible à une aide financière pour inscrire votre enfant à une garderie agréée.

Q. Comment présenter une demande?

R. Choisissez un fournisseur agréé qui répond à vos besoins. Les Services à l'enfance disposent d'une liste des garderies dans le district de Nipissing. Après avoir obtenu une place, communiquez avec le représentant des Services à l'enfance responsable de la garderie pour obtenir un rendez-vous et déterminer votre admissibilité à une aide financière.

QUELLES QUESTIONS DEVRAIS-JE POSER AVANT DE CHOISIR UNE GARDERIE?

- ✚ Quelles sont les heures d'ouverture?
- ✚ Quelles sont les procédures d'arrivée et de départ?
- ✚ Quelles sont les qualifications du personnel?
- ✚ L'atmosphère est-elle positive? Les enfants sont-ils heureux et actifs?
- ✚ Y a-t-il un équilibre entre les activités dynamiques et tranquilles?
- ✚ Y a-t-il assez de jouets convenant à l'âge des enfants?
- ✚ Les pratiques exemplaires sont-elles affichées (p. ex., allergies, propreté, marche à suivre en cas d'urgence)?
- ✚ Les activités et les jouets sont-ils éducatifs et conçus pour encourager les enfants à participer?
- ✚ Les membres du personnel agissent-ils de façon positive et appuient-ils les enfants?
- ✚ Qu'est-ce qui est fourni (nourriture, couches, etc.)?
- ✚ Le service de garde en résidence privée respecte-t-il la limite réglementaire de cinq enfants?
- ✚ Le service de garde en résidence privée offre-t-il des activités variées et convenant à l'âge des enfants?

Réfléchissez soigneusement à l'option qui convient le mieux aux besoins spécifiques de votre enfant et de votre famille. Rencontrez le personnel et posez toutes les questions pertinentes.

INFORMATION COMMUNAUTAIRE

- ✦ Ressources pour besoins particuliers
- ✦ Ressources familiales
- ✦ Services communautaires
- ✦ Agrément des garderies
- ✦ Initiatives gouvernementales à l'intention des enfants et des familles

Les **représentantes des Services à l'enfance** du CASSDN peuvent vous aider dans tous ces domaines!

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) est responsable de l'octroi de permis aux garderies dans la province.

Site Web: <http://www.gov.on.ca/children>

Le **Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing** est responsable de la gestion et du financement des services suivants à l'échelle municipale :

- ✦ Services à l'enfance
- ✦ Services de logement communautaire
- ✦ Services médicaux d'urgence
- ✦ Centres de ressources en emploi
- ✦ Ontario au travail

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Les exploitants de services de garde agréés dans le district de Nipissing participent au **Programme d'excellence en assurance de la qualité** et s'engagent à offrir des services de qualité à toutes les familles.

Une **spécialiste en assurance de la qualité** et une **représentante en assurance de la qualité** font des visites régulières dans les garderies du district afin de s'assurer que les services sont conformes aux normes de qualité.

Des services de qualité sont essentiels pour que votre enfant bénéficie d'expériences d'apprentissage et de garde hors pair.



CONSEILS PRATIQUES

- ✦ Prenez une décision éclairée au sujet des services de garde d'enfants.
- ✦ Communiquez ouvertement et honnêtement avec la garderie et les **représentants des Services à l'enfance du CASSDN** en ce qui concerne les places de garde subventionnées.
- ✦ Respectez les politiques et les procédures de la garderie et des Services à l'enfance du CASSDN.
- ✦ Faites part de vos préoccupations en matière de garde d'enfants à la garderie et à la **spécialiste en assurance de la qualité du CASSDN**.

District of Nipissing
Social Services
Administration Board



Conseil d'administration
des services sociaux
du district de Nipissing

Renseignements supplémentaires :
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing (CASSDN)

Services à l'enfance

Téléphone : (705) 474-2151

Sans frais : 1-877-829-5121

Télécopieur : (705) 474-8985

Site Web : www.dnssab.on.ca